



DEPARTEMENT RDS - 22/12/2022

Conditions de travail des
machinistes-receveurs :

LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE

Alors que les vacances scolaires débutent, et que les fêtes de fin d'année approchent, la direction, FO et l'UNSA sont sur le point de faire le pire des cadeaux empoisonnés aux machinistes-receveurs : signer un accord qui acte la démolition de nos conditions de travail.

Le contenu de l'accord proposé :



L'escroc est démasqué, mais n'oublions pas qu'il a des complices parmi les syndicats...

-**Disparition** de 6 jours de repos par an (**121 repos** aujourd'hui, **118 repos** dès 2023, puis **115 repos** en 2024)

-**Augmentation de l'amplitude** (**11h00** aujourd'hui, **13h00** dès le 1^{er} janvier 2023)

-**Pénibilité** accrue avec une **multiplication spectaculaire** du nombre de services en deux fois (la compensation financière des deux fois passe de **12,70€ + 20 minutes** à **10,00€ + zéro minute**)

Des augmentations de salaires sont annoncées par la direction, FO et l'UNSA. Mais il s'agit principalement de la transformation d'anciennes primes en salaire statutaire. **En principe, le fait de convertir des primes en salaire est une bonne chose**, sauf que là, le compte n'y est pas. Cette augmentation est en réalité **la restitution d'une partie** (et une partie seulement) **de ce qui nous a été volé** depuis le premier août 2022. Dernier point important : **les futurs embauché-e-s ne seront pas concerné-e-s par cet accord**. Non seulement cet accord est scandaleux, humiliant et méprisant pour nous, mais nos frères, sœurs, voisin-e-s, cousin-e-s qui demain, deviendront nos collègues n'auront même pas droit à ces quelques miettes.

L'unité des syndicats qui a permis de réaliser 5 journées massives de grève au printemps a volé en éclat, parce que **certains ont choisi de signer cet accord scélérat**. Maintenant, c'est à chacun-e d'entre nous de prendre ses responsabilités. Continuons le combat pour :

**+ 300 EUROS D'AUGMENTATION SANS CONTREPARTIE
+ RETOUR AUX CONDITIONS DE TRAVAIL D'AVANT AOÛT 2022**